

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique
CARD (Task Force Riz R.D.Congo)

STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE II (SNDRII)

PROJET D'APPUI A LA MECANISATION DE LA RIZICULTURE DANS LES PÔLES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR RIZICOLE EN RDC

Note conceptuelle

NOVEMBRE 2023

1. Fiche synoptique

Intitulé : PROJET D'APPUI A LA MECANISATION DE LA RIZICULTURE DANS LES PÔLES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR RIZICOLE (PDSR) EN RDC

Maître d'ouvrage : MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Maître d'œuvre : LA COORDINATION DU PROJET

Localisation : LES PROVINCES L'EQUATEUR, MONGALA, NORD UBANGI, SUD UBANGI, MANIEMA, SANKURU, NORD KIVU ET SUD KIVU.

Durée : 5 ANS

Budget Total : 105 077 350,00 USD (Dollars Américains cent et cinq millions soixante-dix-sept mille trois cent cinquante)

Source de financement : LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS, LE GOUVERNEMENT CONGOLAIS ET LES BENEFICIAIRES.

Objectif général : Accroître la productivité du riz par l'acquisition et l'utilisation des machines et équipements adaptés à toutes les opérations culturales dans toutes les écologies.

Objectifs spécifiques

Le projet vise les objectifs spécifiques ci-après :

- Améliorer l'accès à la mécanisation ;
- Promouvoir la durabilité de la mécanisation rizicole
- Renforcer les capacités des acteurs de la mécanisation rizicole
- Organiser la gestion du projet

Résultats attendus:

- Les machines et équipements rizicoles sont acquis, disponibles, accessibles et homologués
- Les riziculteurs ont accès aux services de mécanisation
- Un réseau de centre de maintenance est mis en place
- Une industrialisation locale orientée vers la confection d'équipements de mécanisation rizicole est développée
- Les capacités des utilisateurs de la technologie sont renforcées
- Des méthodes et de méthodologie d'adaptation des équipements aux conditions agro-environnementales sont développées
- L'exécution du projet est assurée
- Le suivi évaluation est fonctionnel

Risques majeurs et action de mitigation

Risques	Actions de mitigation
Instabilité sociopolitique et mauvaise gouvernance	Promotion de la bonne gouvernance.
Les aléas climatiques et risques environnementaux	- renforcer les systèmes d'information et d'alerte précoce; - renforcer les capacités d'adaptation de l'ensemble des acteurs au changement climatique ;
Faible mobilisation des ressources financières	- Développer des stratégies de financement efficace et durable tels que les PPP; - diversifier les sources de financement ; - mener une étude pour explorer les sources de financement innovant possible.

PROJET D'APPUI A LA MECANISATION DE LA RIZICULTURE DANS LES PÔLES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR RIZICOLE (PDSR) EN RDC

1. Contexte et justification stratégiques du projet

La République Démocratique du Congo (RDC) s'est dotée d'une vision prospective à long terme pour son développement, par l'élaboration en 2020 du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) Economique et Social à l'horizon 2050. Par cette vision stratégique globale, le Gouvernement Congolais entend hisser progressivement le pays au niveau des pays à revenu intermédiaire, puis, au niveau des pays émergents d'ici 2030 et enfin au niveau des pays développés en 2050.

En effet, de par son potentiel agricole évalué à 80.000.000 ha de terres arables et le dynamisme de sa population dont 70% vit en milieu rural et tributaire des activités agricoles lui fournissant au quotidien la quasi-totalité de sa nourriture et de son revenu ou moyens d'existence, la RDC ne manque de rien pour réaliser cette vision holistique.

Outre ces avantages, les ménages ruraux (population) bénéficient de trois grandes zones climatiques à savoir : le climat équatorial au nord et au centre avec une répartition des pluies couvrant 9 à 12 mois, le climat tropical avec une répartition des pluies couvrant 5 à 7 mois et enfin le climat des montagnes¹ (2) apparenté au climat équatorial avec une pluviométrie couvrant 9 à 12 mois par an. La RDC est partie pour faire de ce pays un grenier de l'Afrique et du monde. Le réseau hydrographique disséminé à travers tout le territoire national est aussi l'un des avantages dont bénéficie la population dans son vécu quotidien, avantage qui lui facilite l'exploitation des différentes cultures vivrières notamment le riz.

Le riz occupe une place importante parmi les spéculations cultivées en RDC. Il est la 2^{ème} céréale après le maïs tant du point de vue des superficies que de la production et le pays bénéficie de plusieurs programmes et projets en cours d'exécution.

Avec son adhésion à l'initiative CARD en 2008, la RDC a élaboré et validé la Stratégie Nationale du Développement de la Riziculture deuxième génération (SNDR II) dont l'objectif global est d'accroître en quantité et améliorer en qualité, la production de riz en RDC afin de répondre aux besoins nationaux et du marché régional.

1

2 Climat de la RDC : Source : (Tecsult international limitée / GECT, 2009)

Le projet d'Appui à la Mécanisation de la Riziculture dans les 8 Pôles de Développement rizicoles ci-haut ciblés (PDSR) en RDC est en étroite ligne avec les objectifs de la stratégie nationale de développement de la riziculture qui vise à doubler la production actuelle du riz et à faire de la RDC un grenier à riz à l'horizon 2030.

Aussi, il rencontre les objectifs du développement durable :

- Eradication de la pauvreté (ODD 1) ;
- Lutte contre la faim (ODD 2) ;
- La bonne santé et le bien être (ODD 3) ;
- Lutte contre le changement climatique (ODD 13).

Les principales causes de la faible production rizicole sont entre autres : la riziculture itinérante sur brulis, l'usage de matériel végétal non performant, le non-respect des itinéraires techniques, le changement climatique et surtout le non mécanisation des opérations culturales ne permettant pas d'exploiter des grandes emblavures. Ceci est aggravé par l'absence d'une politique de mécanisation de la riziculture qui gangrène le secteur.

C'est dans ce contexte que la présente note est élaborée dans le but de moderniser le secteur rizicole par l'acquisition des machines et équipements agricoles, pour faciliter les opérations culturales et de post-récolte.

2. Zones d'intervention ponctuelles et groupes cibles

Les provinces retenues sont : l'Equateur, Mongala, Nord Ubangi, Sud Ubangi, Maniema, Sankuru, Nord Kivu et Sud Kivu.

Groupes cibles :

Bénéficiaires directs : les riziculteurs indépendants, les associations des producteurs organisés, les opérateurs semenciers, les transformateurs, secteur public (PNR, INERA) etc...

Bénéficiaires indirects : Commerçants, consommateurs, etc...

3. Objectifs principaux du projet et résultats attendus

3.1. Objectif Global

Le présent projet a pour objectif global d'accroître la productivité du riz par l'acquisition et l'utilisation des machines et équipements adaptés à toutes les opérations culturales dans toutes les écologies.

3.2. Objectifs spécifiques

Le projet vise les objectifs spécifiques ci-après :

- Améliorer l'accès à la mécanisation ;
- Promouvoir la durabilité de la mécanisation rizicole
- Renforcer les capacités des acteurs de la mécanisation rizicole
- Organiser la gestion du projet

4. Description des Composantes, Résultats et Activités

Le projet sera mis en œuvre à partir de deux composantes suivantes :

Composante 1. Modernisation de la riziculture

Dans cette composante il s'agira d'améliorer de manière durable la productivité du riz par l'augmentation des superficies emblavées et par la réduction de pénibilité des travaux rizicoles grâce à l'usage des tracteurs et autres automoteurs tout au long du cycle de production. L'atteinte de cet objectif passera par la réalisation des résultats ci-dessous :

- R1.1 : Les équipements et matériel rizicoles sont disponibles.
- R1.2. : Les équipements et matériel rizicoles sont accessibles.

La réalisation de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités ci-dessous :

COMPOSANTE.	RESULTATS	ACTIVITES
Composante 1. Modernisation de la riziculture	Résultat 1.1 : Les équipements et matériel rizicoles sont disponibles.	Activité1.1.1. Faciliter les importations des équipements et matériels agricoles Activité1.1.2. Promouvoir le partenariat public-privé dans les mécanisations agricoles. Activité1.1.3. Renforcer les capacités technique et opérationnel des artisans locaux
	Résultat 1.2 : Les équipements et matériel rizicoles sont accessibles.	Activité1.2.1. Promouvoir les prestations des services mécanisées Activité1.2.2. Mettre en place un fonds d'appui à la mécanisation. Activité1.2.3. promouvoir des services après-vente de proximité Activité1.2.4. Renforcer les capacités techniques des conducteurs et opérateurs des machines agricoles.

Composante 2. Organiser la gestion du projet

Dans cette composante, il s'agira de mettre sur pied un comité de gestion qui aura pour mission de coordonner, suivre et évaluer toutes les activités du projet ainsi que l'élaboration des rapports d'activités. L'atteinte de cet objectif passera par la réalisation des résultats ci-dessous :

- R1.1 : l'exécution du projet est assurée
- R1.2. : le suivi évaluation est fonctionnel

La réalisation de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités ci-dessous :

Composante 2. Organiser la gestion du projet	Résultat 2.1 : l'exécution du projet est assurée	Activité2.1.1. Création et lancement du projet Activité2.1.2. Programmation de la mise en œuvre du projet Activité2.1.3. Mise en place du personnel nécessaire Activité2.1.4. Mise en place du système de gestion financière, comptable et administrative Activité2.1.5. Acquisition du matériel et moyens logistique Activité2.1.6. Organisation des réunions du comité de pilotage
	Résultat 2.2 : le suivi évaluation est fonctionnel	Activité2.2.1. Mise en place d'un système de suivi-évaluation opérationnel Elaboration des rapports trimestriels et annuels Activité2.2.2. Elaboration du plan de travail annuel et de budget Activité2.2.3. Organisation des ateliers d'évaluations et de programmation

5. Coûts et Financement

Le Projet a une durée de 5 ans et le coût total de sa mise en œuvre est évalué à **105 077 350,00 USD**.

Cette enveloppe sera ventilée comme suit :

N°	Composantes	Coût en \$ US	Contribution du Gouvernement	Contribution des bénéficiaires
1	Modernisation de la riziculture	100 908 500,00		
2	Organisation et gestion du projet	4 168 850,00		
	Total	105 077 350,00	12 609 282,00	5 253 867,50

6. Stratégies de Mise en œuvre du projet

Le projet sera mis en œuvre suivant une approche de « partenariat public-privé ». A la fin du projet, les machines, équipements et ateliers seront cédés aux opérateurs privés après appel d'offre. Ces derniers assureront la pérennité du projet en respectant les dispositions qui seront reprises dans les contrats de cession qu'ils auront à signer avec le Gouvernement.

Les activités du projet seront pilotées par une Unité de Coordination du Projet (UCP) qui mettra les producteurs au centre des interventions du projet. Les composantes et activités

définies précédemment concernent en premier lieu les acteurs de la chaîne de valeur. Par conséquent il conviendra de les responsabiliser le plus possible vis-à-vis de la gestion des équipements mis à leur disposition. Il sera préférable de les faire en sorte que les professionnels organisés en interprofession participent dès leur lancement pour rapidement en assurer le pilotage.

7. Organisation et gestion

Sur le plan institutionnel, le projet dépendra du Ministère de l'Agriculture. Une Unité de Coordination du Projet (UCP) sera mise en place avec à sa tête un Coordonnateur National. Il sera secondé par des cadres techniques, financiers et administratifs. En outre, une équipe chargée de suivi et d'évaluation sera mise en place pour la bonne mise en œuvre du projet. Un Comité de Pilotage composé des représentants des services concernés : le Programme National Riz (PNR), le Service National de Vulgarisation (SNV), la Direction du Marché, Prix et Crédit de Campagne (DMPCC), Service National de Motorisation Agricole (SENAMA) et les Instituts Supérieurs des Techniques Appliquées (ISTA) sera mis sur pied. Une Cellule d'Appui au Comité de Pilotage constituée par la Direction d'Etudes et Planification sera instituée.

Au niveau des structures d'exécution et de gestion, le projet sera piloté par un Coordonnateur Provincial dans chaque province ciblée. Il sera secondé par des cadres techniques, financiers et administratifs. En outre, une équipe chargée de suivi et d'évaluation sera mise en place pour la bonne mise en œuvre du projet dans chaque province. Les coordinations provinciales dépendront de la Coordination Nationale de qui elles recevront les orientations et directives. Elles travailleront avec les organisations paysannes de la filière riz.

8. Suivi-Evaluation

Le suivi-évaluation concernera l'exécution physique, financière, technique ainsi que la participation des bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet.

Pour ce faire, la structure sera constituée par la Direction Agronomique du PNR et de la Direction Technique du SENAMA appuyées par les techniciens de la Task Force Riz, les représentants des gouvernements provinciaux, les services déconcentrés du Ministère en charge de l'Agriculture et les organisations paysannes.

Une matrice des activités sera mise en place et régulièrement renseignée par une équipe qui sera constituée à la fois de l'équipe technique du projet et des bénéficiaires.

Les indicateurs pour ce projet sont :

- Nombre d'équipements et outils acquis ;
- Nombre de machines acquises
- Nombre de machines opérationnelles ;
- Nombre d'ateliers construits
- Nombre de techniciens et/ou artisans formés ;
- Nombre d'équipements de fabrication locale produits ;

- Quantité de riz paddy produit ;
- Nombres d'hectares emblavés ;

9. Risques et stratégies d'allègement

Les risques qui pourraient impacter négativement sur le projet ont été identifiés et analysés et les résultats montrent qu'ils sont négligeables. Toutefois les mesures d'atténuation de ces risques sont reprises dans le tableau ci-dessous

Risques	Stratégies d'allègement	Appréciations
Instabilité sociopolitique et mauvaise gouvernance	Promotion de la bonne gouvernance.	M
Insécurité civile	- Renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité; - Promouvoir le dialogue social ; - Poursuivre les actions de développement dans les zones concernées	S
Les aléas climatiques et risques environnementaux	- renforcer les systèmes d'information et d'alerte précoce; - renforcer les capacités d'adaptation de l'ensemble des acteurs au changement climatique ;	M
Faible mobilisation des ressources financières	- Développer des stratégies de financement efficace et durable tels que les PPP; - diversifier les sources de financement ; - mener une étude pour explorer les sources de financement innovant possible.	M
Insécurité foncière	- Poursuivre la vulgarisation et l'application de la loi sur le foncier rural ; - agir en faveur de l'accès sécurisé des femmes et des jeunes à la terre ; - réaliser des enquêtes socio-économiques avant les aménagements.	N
La faible adhésion et la non appropriation des parties prenantes	- Disposer d'un plan de communication pour la diffusion de la SNDR II et son appropriation par toutes les parties prenantes ; - avoir une approche flexible pour la prise en compte des préoccupations des acteurs.	N
Le non-respect des normes techniques de réalisation des investissements structurants	- Rigueur dans le choix des prestataires ; - un suivi rigoureux par les experts qualifiés pour amoindrir le risque lié à la qualité des ouvrages.	S
Enclavement des sites de production	- Construction ou la réhabilitation des voies d'accès	S
Total		N

Légende : N : négligeable ; M : marginale ; S : substantielle

FORMAT DE CADRE LOGIQUE

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
1. OBJECTIF GLOBAL			
Accroître la productivité du riz par l'acquisition et l'utilisation des machines et équipements adaptés à toutes les opérations culturales dans toutes les écologies.	Le tonnage réalisé du début à la fin du projet	Les différents rapports du projet Les différents rapports de suivi évaluation	Les fonds sont disponibles ; Il y a la sécurité dans les zones de production et instabilité institutionnelle
2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES			
1. Améliorer l'accès à la mécanisation	• Nombre d'équipements et outils acquis • Nombre de machines acquises • Nombre de machines opérationnelles • Nombre d'exploitants ayant accès aux services de mécanisation	• Rapports d'inventaires • Rapports de la coordination • Rapports de coordination • Rapports techniques • Rapports des entreprises d'acquisition des matériels	Disponibilité foncière ; Changement climatique ; Adhésion des acteurs Disponibilité des équipements Opérationnalisation du projet
2. Promouvoir la durabilité de la mécanisation rizicole	• Nombre des magasins des pièces de rechange installés • Nombre d'ateliers et garages construits • Nombre d'équipements de fabrication locale produits	• Rapports de formation • Rapports de coordination • Rapports de formateurs	Volonté politique ; Accès des acteurs au crédit et

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
3. Renforcer les capacités des acteurs de la mécanisation rizicole	• Nombre des techniciens formés • Nombre des organisations interprofessionnelles formées • Nombre des modules • Nombre de centre de formation installés		équipements
4. Organiser la gestion du projet	• Nombre des postes du projet créés et occupés		
3. RÉSULTATS			
Composante 1: Amélioration de l'accès à la mécanisation			
1.1 Les machines et équipements rizicoles sont acquis, disponibles, accessibles et homologués	• Nombre d'équipements et outils acquis • Nombre de machines acquises • Nombre de machines opérationnelles	• Rapports d'inventaires • Rapports de la coordination • Rapports de coordination • Rapports techniques • Rapports des entreprises d'acquisition des matériels	Disponibilité foncière ; Changement climatique ;
1.2 Les riziculteurs ont accès aux services de mécanisation	• Nombre d'exploitants ayant accès aux services de mécanisation • •		Adhésion des acteurs Disponibilité des équipements Opérationnalisation du projet Volonté politique ; Accès des acteurs au crédit et équipements
Composante 2: Promotion de la durabilité de la mécanisation rizicole			

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
2.1 un réseau de centre de maintenance est mis en place	• Nombre d’ateliers et/ou garages installés • Nombre de centre de formation installés • Nombre des magasins des pièces de rechange installés	• Rapports d’activités des ateliers • Rapports des techniciens • Rapports de la coordination	. Disponibilité foncière ; Changement climatique ; Adhésion des acteurs Disponibilité des équipements
2.2 Une industrialisation locale orientée vers la confection d’équipements de mécanisation rizicole est développée	• Nombre d’ateliers et/ou garages installés • Nombre des équipements de fabrication locale fabriqués		Opérationnalisation du projet Volonté politique ; Accès des acteurs au crédit et équipements
Composante 3: Renforcement des capacités des acteurs de la mécanisation rizicole			
3.1. Les capacités des utilisateurs de la technologie sont renforcées	• Fréquences de formation (renforcement des capacités) • Nombre des techniciens et/ou artisans formés	• Rapports de formation • Rapports de coordination • Rapports de formateurs • Rapports techniques des ateliers	Disponibilité foncière ; Changement climatique ; Adhésion des acteurs
3.2. Des méthodes et de méthodologie d’adaptation des équipements aux conditions agro-environnementales sont développées	• Nombre d’ateliers et/ou garages installés • Nombre de centre de formation installés • Nombre des magasins des pièces de rechange installés		Disponibilité des équipements Opérationnalisation du projet Volonté politique ; Accès des acteurs au crédit et équipements •

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
Composante 4: Organisation et gestion du projet			
4.1. L'exécution du projet est assurée	• Nombre des postes du projet créés et occupés	• Les contrats d'engagement • Différents rapports de suivi évaluation • Les différents rapports des coordinations	Disponibilité foncière ; Disponibilité financière Changement climatique ; Adhésion des acteurs Disponibilité des équipements Opérationnalisation du projet Volonté politique ;
4.2. Le suivi évaluation est fonctionnel	• Nombre des postes du projet créés et occupés		